

**CONSEIL MUNICIPAL**

date de convocation :  
30/03/2023

date d'affichage :  
13/04/2023

nombre des membres  
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

**COMMUNE DE RUHANS**  
**(Haute-Saône)**

**LISTE DES DELIBERATIONS**  
**EXAMINEES PAR LE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 07 AVRIL 2023 à 20 H 30**

**Etaient présents** : DAMIDAUX Cédric (pouvoir de Tom CARVAL) - GIRARD Serge (pouvoir de DUMOULIN Edith) - LANQUETIN Georges (pouvoir de PERDRIX Luc) - MATAILLET Cécile (pouvoir de PELCY Eglantine) - PAGNIER Isabelle - VIGNARDET Céline.

**Etaient absents** : PERDRIX Luc (pouvoir donné à LANQUETIN Georges), CARVAL Tom (pouvoir donné à DAMIDAUX Cédric), PELCY Eglantine (pouvoir donné à MATAILLET Cécile), DUMOULIN Edith (pouvoir donné à GIRARD Serge).

*Secrétaire de séance* : MME Céline VIGNARDET

*Président de séance* : M. Serge GIRARD, Maire

1/ Vote des taux des taxes locales 2023. Délibération approuvée à l'unanimité.

2/ Spécificités M57 pour virement de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5%. Délibération approuvée à l'unanimité.

3/ Subventions aux Associations pour l'année 2023. Délibération approuvée à l'unanimité.

4/ Vote du Budget Prévisionnel communal 2023. Délibération approuvée à l'unanimité.

5/ Aménagement de la voirie 2023. Délibération approuvée à l'unanimité.

6/ Cartes avantages jeunes 2023/2024. Délibération approuvée à l'unanimité.

7/ Convention Partenariale de plantation avec la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Saône. Délibération approuvée à l'unanimité.

8/ Mise à jour logiciel « cimetière ». Délibération approuvée à l'unanimité.

9/ Situation de l'habitation située au 39 Route de Rioz. Délibération approuvée à l'unanimité.

**Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.**

Le Maire,  
Serge GIRARD.

